

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
DGESCO
Ministère de l'Éducation nationale
107 rue de Grenelle
75007 PARIS

Copie à :
MM P. GUSTIN, P. ALLAL et E. ROSER

N/R : CC/NA 26 09/10

Paris, le 23 avril 2010

Objet : demande de 2 demi-journées banalisées pour l'évaluation des connaissances et des compétences du socle commun

Monsieur le Directeur,

La note de service n° 2009-128 du 13-7-2009 indique que « l'attestation de maîtrise des connaissances et compétences du socle commun [...] est renseignée dès la classe de 4ème par les professeurs principaux après concertation avec les équipes pédagogiques lors d'un conseil de classe ou à tout autre moment approprié en cours d'année. [...] L'organisation de la concertation entre les professeurs des différentes disciplines est donc primordiale tant au niveau de la classe qu'entre les coordinateurs des différentes disciplines ».

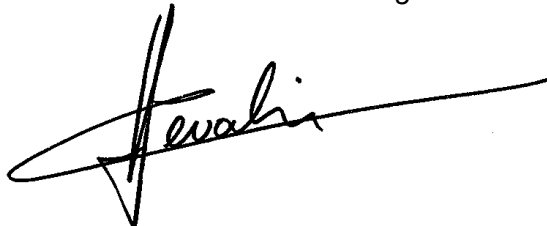
Elle précise également que « la tenue du document attestant la maîtrise des connaissances et compétences du socle commun sera obligatoire dès la rentrée scolaire 2009 ».

Les enseignants et personnels d'éducation des collèges doivent donc, dès cette année, évaluer les connaissances et les compétences des élèves. Comme le souligne fort justement la note de service, pour être cohérente et efficace, cette évaluation est nécessairement transdisciplinaire et exige donc du temps de concertation.

Le SE-UNSA soutient de longue date la logique du socle commun et souhaite que les enseignants et les personnels d'éducation puissent tous se l'approprier. Dans un contexte difficile, marqué par un alourdissement de la charge de travail des personnels, seul un engagement fort de l'administration peut permettre de faire avancer la cause du socle commun. Nous savons que vous partagez cet engagement puisque vous faites de son acquisition une des priorités de la circulaire de rentrée 2010. Pour le SE-UNSA, cet engagement doit se traduire concrètement, dès cette année, en fournissant aux enseignants et personnels d'éducation de collège des conditions adaptées à ce travail collectif. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir faire en sorte que, dans tous les collèges, deux demi-journées soient banalisées d'ici la fin de l'année pour que les équipes puissent se rencontrer et travailler en commun afin de mettre en place ce nouveau dispositif d'évaluation.

Nous savons que vous mesurez l'ampleur du changement attendu et que vous partagez notre souci de faire progresser le service public d'éducation pour la plus grande réussite de tous les élèves. Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à notre demande.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Christian CHEVALIER
Secrétaire général